

Décision

Générale

colonial

Décision n° 812 22 juillet 1947

n° 812 22

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

22 juillet 1947

Numéro JO

n° 7 du 31/07/1947

Date du numéro

31 juillet 1947

TEXTE INTÉGRAL

Mme Stolz, secrétaire contractuelle, précédemment affectée au service de l'enregistrement, des domaines et du timbre, est mise à la disposition du chef du bureau des affaires économiques en remplacement de M Alloix (Jacqueline), en instance de Cepar. La présente décision aura effet pour compter du 25 juillet 1947.